

Rachat d'actions pour réduction du capital moyennant émission de Put Options négociables

La société donne à tous les actionnaires la possibilité de lui offrir des actions Bobst nominatives et au porteur pour le rachat. Bobst SA va racheter des actions nominatives et au porteur pour une valeur nominale maximale de CHF 3'089'520.

Le capital nominal émis de Bobst SA s'élève à CHF 30'895'440, composé de 415'404 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 30 et de 307'222 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 60. Une Put Option BOBIP sera attribuée à chacune des 415'404 actions nominatives et deux Put Options BOBIP seront attribuées à chacune des actions au porteur.

10 options donnent le droit de vendre une action nominative Bobst au prix de CHF 2'290.

20 options donnent le droit de vendre une action au porteur au prix de CHF 4'580.

Les options sont émises par OZ Bankers AG pour le compte de Bobst SA et seront cotées à la SWX Swiss Exchange. Les informations détaillées concernant les options se trouvent dans l'annonce de cotation de OZ Bankers AG publiée ce jour.

Bobst SA et OZ Bankers AG ne disposent d'aucune information non publique qui pourrait influencer de façon notable la décision des actionnaires. Le Conseil d'administration de Bobst SA propose à l'Assemblée générale ordinaire du 12 juin 2001 l'annulation des actions rachetées et la réduction correspondante du capital actions de la société.

Attribution

L'attribution des options sera effectuée par SIS SegalInterSettle AG le 1^{er} mars 2001 (jour ex). A partir du 1^{er} mars 2001, les actions nominatives et au porteur Bobst sont négociées sans les Put Options. Le négoce des Put Options commencera le 5 mars 2001.

Les actionnaires dont les actions ne se trouvent pas dans un dépôt ouvert auprès d'une banque doivent contacter leur banque pour l'attribution des Put Options.

Durée de l'offre

Les options doivent être exercées le 29 mars 2001 avant 18 h 00 (arrivée) auprès de OZ Bankers AG moyennant déclaration écrite.

Prix de rachat (prix d'exercice) pour l'action nominative

CHF 2'290 brut, sous déduction de l'impôt anticipé (35% de la différence entre prix de rachat et valeur nominale), soit CHF 1'499 net.

Prix de rachat (prix d'exercice) pour l'action au porteur

CHF 4'580 brut, sous déduction de l'impôt anticipé (35% de la différence entre prix de rachat et valeur nominale), soit CHF 2'998 net.

Exécution

OZ Bankers AG
Churerstrasse 47
8808 Pfäffikon SZ
Téléphone 01 215 63 60
Téléfax 01 215 63 90

Paiement du prix de rachat et livraison des titres

Les actions nominatives et au porteur doivent être livrées et le prix de rachat doit être payé le 5 avril 2001.

Frais

Le paiement du prix de rachat est effectué par OZ Bankers AG sans frais pour les actionnaires annonçant des titres de Bobst SA.

Impôt anticipé

Les administrations fiscales qualifient le rachat d'actions comme liquidation partielle; l'impôt anticipé peut être récupéré par les vendeurs d'actions qui remplissent les conditions légales. 35% de la différence entre prix de rachat et valeur nominale sont déduits du prix de rachat et payés à l'Administration fédérale des contributions. Le droit au remboursement dépend de la situation fiscale individuelle de chaque vendeur.

Droit de timbre

Le rachat des propres actions en vue d'une réduction du capital n'est pas soumis au droit de timbre de négoce. L'émission, le négoce et l'exercice des Put Options sont également exempts du droit de timbre.

Impôt fédéral direct

Pour l'actionnaire qui détient les actions nominatives ou au porteur dans sa fortune privée, la vente des actions à Bobst SA est considérée comme liquidation partielle. Ainsi, la différence entre la valeur nominale et le prix de rachat est considérée comme revenu imposable.

L'actionnaire qui détient ses actions dans sa fortune commerciale réalise un gain imposable à hauteur de la différence entre la valeur comptable et le prix de rachat des actions (principe de la valeur comptable).

Droit applicable et for

L'offre est soumise au droit suisse. Le for exclusif pour cette offre est à Prilly.

Prilly, le 1^{er} mars 2001

Bobst SA

Le Président du Conseil d'administration
Marc Cappis

Numéro de valeur actions nominatives: 091.123 / ISIN-Code: CH0000911237
Numéro de valeur actions au porteur: 091.122 / ISIN-Code: CH0000911229
Numéro de valeur Put Option: 1195.086 / ISIN-Code: CH0011950869